MAG

Festiv'été 2015
INCLUS DANS CE NUMÉRO

N°232 Juin 2015

Pays Voironnais

Bilieu,
Charancieu,
Charavines,
Charnècles,
Chirens,
Coublevie,
La Bâtie-Divisin,
La Buisse,
La Murette,
Le Pin,
Massieu,
Merlas,
Moirans,
Montferrat,
Paladru,
Pommiers-la-Placette,
Réaumont,
Rives,
Tullins,
Saint-Aupre,
Saint-Blaise du Buis,
Saint-Bueil,
Saint-Cassien,
Saint-Étienne de Crossey,
Saint-Geoire en Valdaine,
Saint-Jean de Moirans,
Saint-Julien de Ratz,
Saint-Nicolas de Macherin,
Saint-Sulpice des Rivoires,
Velanne,
Voiron,
Voissant,
Voreppe,
Vourey

ACTUS

Saison 2015-2016 au Grand Angle

p 11

ACTUALITÉS

- AGENDA & CULTURE
- Filtrer l'eau pour moins la traiter

p9

EN DIRECT de la Communauté

- PERMETTRE À TOUS DE SE LOGER : UN ENJEU MAJEUR
- Décisions du Conseil Communautaire

La Communauté à votre SERVICE

- Évolution professionnelle : pourquoi pas vous ?
- Transport scolaire : fin prêts pour la rentrée !

www.paysvoironnais.com

Pays Voironnais
Communauté du Pays Voironnais

■ LA RÉTRO EN IMAGES
■ ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

P7-12 ACTUALITÉS
■ Accompagner les jeunes du territoire
■ Filtrer l'eau pour moins la traiter
■ AGENDA & CULTURE
■ GRAND ANGLE

P13-18 EN DIRECT de la Communauté
■ DOSSIER
PERMETTRE À TOUS DE SE LOGER : UN ENJEU MAJEUR POUR LE VOIRONNAIS
■ Construire des logements nouveaux ou remettre en marché les logements inoccupés ?
■ Les décisions du Conseil Communautaire

P19-23 La Communauté à votre SERVICE
■ Mobilité : abonnement parking des Tisserands
■ Évolution professionnelle : pourquoi pas vous ?
■ PORTRAIT : Isabelle Betti Dos Santos
■ Transport scolaire : fin prêts pour la rentrée !
■ Environnement : quelques gestes pour préserver notre cadre de vie

Directeur de publication : Jean-Paul Bret ■ Conception : New Deal ■ Rédaction : Sophie Harmand, Agnès Kermorgant, New Deal ■ Photos : S. Frappat, V. Gaillard, Galoyer/studio Jamais vu, O. Houelx, La Grange et Compagnie, N. Linski, W. Marais, S. Moraud, A. Moussi, Pascalito, PVBC, D. G. Richalet, B. Richebé, D. Ruano, Shutterstock, C. Tresca, X-droits réservés ■ Impression : Imprimerie Notre-Dame ■ La Communauté d'agglomération du Pays Voironnais regroupe les communes de Bilieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Bâtie-Divisin, La Buisse, La Murette, Le Pin, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Paladru, Pommiers-la-Placette, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaine, Saint-Jean de Moirans, Saint-Julien de Ratz, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Voissant, Voreppe, Vourey ■ Tirage : 44 930 ex. ■ Imprimé sur papier 100 % recyclé ■ Dépôt légal à parution ■ ISSN 1965-1783.

Communauté d'agglomération du Pays Voironnais - 40, rue Mainssieux - CS 80363 - 38516 VOIRON CEDEX
Tél. : 04 76 93 17 71 - courriel : agnes.kermorgant@paysvoironnais.com

EDITO

Jean-Paul BRET

Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

L'HABITAT, AU CŒUR DES GRANDS ENJEUX DU TERRITOIRE

Depuis sa création, le Pays Voironnais a toujours refusé une double fatalité : fatalité d'une urbanisation excessive qui engloutirait le Pays Voironnais dans une conurbation indifférenciée de Crolles à Rives. Fatalité de n'avoir comme tant de territoires périphériques qu'une seule fonction résidentielle, celle d'une banlieue dortoir, ou qu'une seule fonction économique, celle d'un campus industriel.

Le Pays Voironnais est un territoire largement intégré à la Région Urbaine Grenobloise. Il bénéficie et participe à son dynamisme. S'il ne constitue pas le centre de gravité de la région urbaine, rôle assumé par l'agglomération grenobloise, il prétend à un autre destin et à une autre fonction que celle d'un territoire périurbain classique et revendique, à son échelle, une véritable autonomie fonctionnelle. Cette autonomie fonctionnelle repose sur la capacité du territoire à offrir la plupart des fonctions urbaines nécessaires à la vie quotidienne, l'habitat, l'emploi et les services.

Durant de nombreuses années, l'attention de la Communauté s'est focalisée sur la question économique et la création d'emplois. Cela reste bien évidemment un enjeu majeur surtout dans le contexte de crise actuel mais la politique de l'habitat se révèle désormais tout aussi importante. Alors que durant des décennies, le Pays Voironnais a bénéficié d'une forte dynamique démographique, il y a désormais davantage de personnes qui quittent notre territoire, que de personnes qui viennent s'y installer. Or on sait désormais que le maintien de la dynamique démographique du territoire est impératif pour son équilibre social et générationnel mais aussi pour sa santé économique et le bon fonctionnement de ses équipements et de ses services publics.

Avec la diminution de la taille des ménages, il faut sans cesse proposer davantage de logements pour loger un nombre équivalent d'habitants. Le coût du logement est aussi une question centrale : on sait qu'il a fortement augmenté depuis 2000. Désormais, seulement 20 % des ménages habitant le Pays Voironnais ont les ressources suffisantes pour acheter un logement neuf et seulement 25 % ont les capacités pour acheter un logement ancien. Ces constats structurent les grands axes de notre politique en matière de logement. Il s'agit :

■ **De relancer la dynamique de construction dans les pôles urbains et proposer des logements à un coût abordable**. L'initiative privée est l'un des moteurs permettant de relancer la dynamique de construction. Cependant, l'ambition de proposer différentes gammes de prix et de fournir des solutions tout au long du parcours résidentiel des ménages implique une intervention publique forte au travers notamment du développement du logement social.

■ **De faciliter la remise en marché des logements vacants**. La relance de la dynamique démographique ne doit pas être abordée uniquement sous l'angle de la construction de logements neufs. Se pose également la question de la réduction de la vacance et de la requalification énergétique des logements existants, les deux se rejoignant là aussi. L'intervention publique permet de lancer des projets.

la Rétro en images

Aménagement

Dans le cadre du projet de réaménagement du centre-village de Paladru intégrant le futur musée archéologique, une réunion publique s'est déroulée **le 19 mai**. Cette réunion a permis de présenter aux habitants le schéma d'aménagement retenu.

Escalade

Le Championnat de France UNSS d'escalade s'est déroulé **du 18 au 22 mai** au gymnase Lafaille. À cette occasion 53 équipes de collégiens et 48 équipes de lycéens et deux équipes comprenant des jeunes en handisport venant de toute la France se sont affrontées sur le mur.

Culture

Expositions, événements, animation, patrimoine… Découvrez les richesses de votre territoire avec la nouvelle édition du programme de la saison culturelle qui vient de sortir ! Disponible dans les Offices de Tourisme, les lieux culturels et sur www.paysvoironnais.com

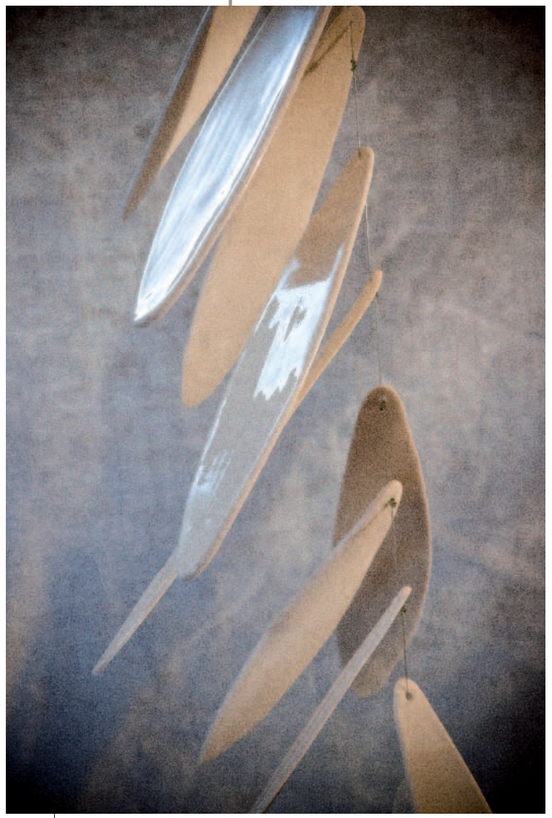

EXPOSITION

La Grange Dimière a inauguré la saison culturelle de cet été avec une exposition consacrée à Blanche de Bodinat. La céramiste invite le visiteur à voyager dans un univers où la nature est omniprésente. Des œuvres à découvrir jusqu'au 21 juin.

Tous créateurs

Théâtre, musique, danse, courts-métrages, cette 21e édition qui s'est déroulée du 26 mai au 2 juin a été foisonnante. Le temps d'une semaine, les artistes amateurs et confirmés ont mis leurs talents en commun pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Covoiturage

Covoiturer c'est convivial, c'est bon pour l'environnement mais c'est surtout une bonne façon d'épargner son budget transport ! **Le 27 mai** le Pays Voironnais organisait la journée du covoiturage, l'occasion pour les habitants d'estimer précisément le coût de leur voiture et de découvrir ce nouveau mode de déplacement.

Qui n'a pas entendu parler de la victoire en Coupe de France des filles du Pays Voironnais Basket Club du 2 mai dernier ? Une magnifique récompense pour ce club en plein développement. Présentation d'un acteur majeur du monde sportif de notre territoire.

Le basket c'est le PVBC !

Créé en septembre 2012 à la suite de l'Étoile de Voiron, le Pays Voironnais Basket Club choisit alors de se donner une autre dynamique et d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ce sport. Et à peine trois ans après la création du PVBC, le pari est réussi comme l'atteste leur tout récent titre de championnes de France gagné face à Orthez.

Avec ses quelque 250 licenciés, sa cinquantaine de bénévoles et ses 2 salariés, le club est en pleine renaissance et ne cesse de prendre de l'ampleur.

« Constitué d'une école de Basket qui accueille les filles de 4 à 11 ans (mais aussi quelques garçons en mini-basket), le PVBC c'est surtout un centre de formation. C'est l'essence même de notre projet de club et de notre volonté de poursuivre le travail réalisé par l'Étoile en continuant de faire de Voiron une place forte du basket féminin français » précise Pierre Gafforini, le responsable de Voiron bask'Études.

Cette formation permet aux jeunes filles de la 6e à la terminale, qui pratiquent le basket à haut niveau de concilier activité sportive et études dans un cadre rassurant avec des horaires aménagés, entourées d'une équipe médicale adaptée et en bénéficiant de soutien scolaire. Aujourd'hui 40 jeunes joueuses ont intégré cette formation, dont 12 en internat sur le site de la Brunerie.

LE PVBC C'EST AUSSI :

> Des équipes loisirs pour les adultes qui veulent continuer à jouer pour le plaisir.

> Des camps multisports à la journée pour les 5-11 ans et les 12-18 ans pendant les vacances scolaires.

Pour en savoir plus sur le club
07 71 00 93 05 - www.pvbc.fr

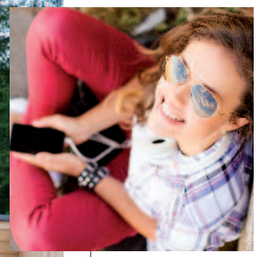

p 8
Accompagnement éducatif sur le territoire

p 10
Agenda & Culture en Pays Voironnais

Une nouvelle usine de filtration de l'eau !

p 9

Accompagner les jeunes du territoire

Prévenir les conduites à risques des jeunes, les accompagner et favoriser leur épanouissement, tels sont les objectifs des actions menées sur le terrain par les animateurs de prévention.

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

Depuis 2001, la Communauté du Pays Voironnais dans le cadre de sa compétence obligatoire «politique de la ville» agit en faveur de la prévention auprès des jeunes par la mise en œuvre et la coordination de dispositifs et de réseaux professionnels, couplées à un travail d'accompagnement sur le terrain. Ainsi, depuis 2004, la Communauté d'agglomération, avec le CODASE et le Conseil départemental de l'Isère organise et finance l'intervention de 3 animateurs de prévention sur son territoire. Agissant sur le terrain, les animateurs de prévention sont des éducateurs spécialisés dont l'objectif est d'entrer en contact avec les jeunes qui se regroupent dans les espaces publics afin de repérer d'éventuelles situations à risques ou de mise en danger *(décrochage scolaire, toxicomanie, rupture familiale, marginalisation…)*. L'accompagnement de ces jeunes se fait en lien avec les partenaires locaux, lors du suivi individuel et des actions collectives.

Créer un lien de confiance pour mener un projet

Les animateurs interviennent sur l'ensemble du Pays Voironnais *(à l'exception de Voiron, qui dispose de ses propres éducateurs missionnés par le Conseil départemental)*, sur la base d'une géographie prioritaire : les communes d'intervention sont Voreppe, Moirans, Tullins, Rives et les communes du Tour du Lac.
Les autres communes peuvent bénéficier d'une intervention sur demande.

En 2010, les animateurs de prévention étaient en contact avec **123** jeunes, en 2014, avec **315**.

En 2014, 125 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement éducatif dont 76 issus des communes prioritaires.

Pour contacter les animateurs de prévention
Saïd Baba au 06 88 05 07 25

QUALITÉ DE L'EAU

Filtrer l'eau pour moins la traiter

Améliorer la qualité de l'eau distribuée en la traitant moins, c'est possible ! C'est ce que permet désormais l'usine de filtration installée récemment à Pommiers-la-Placette. Présentation de cette nouvelle installation.

Situées sous la Grande Sure au-dessus du col de la Placette, les sources de Sambuis et Pécatière approvisionnent en eau les communes de Voreppe *(95 % de la consommation)*, Pommiers-la-Placette, St-Julien de Ratz *(la totalité de leur consommation)* et Moirans *(environ 20 % de la consommation)*.

L'eau en provenance de ces sources, traversant un massif karstique peu filtrant, est souvent trouble car chargée en micro-particules notamment lors des fortes pluies. Elle nécessitait par conséquent un traitement assez important afin de la rendre propre à la consommation ; traitement prodigué jusqu'à présent au cours du transport dans les canalisations et qui pouvait donner un goût désagréable à l'eau.
Afin de supprimer ces problèmes de turbidité et d'améliorer la qualité ainsi que le goût et l'odeur de l'eau distribuée, une station de filtration a été construite en amont du réservoir collectant les eaux des deux sources. Cette usine fonctionne par ultrafiltration ce qui permet de retenir toutes les micro-particules en suspension ainsi que les bactéries et virus qui pourraient se trouver dans l'eau et ce avant toute distribution. Une technique qui a l'avantage de limiter fortement les traitements et donc le goût de chlore éventuel !

L'implantation de cette station de filtration a également été l'occasion d'installer deux turbines hydroélectriques d'une puissance de 95 kW entre le réservoir collectant les eaux et le réservoir aval situé à Voreppe afin de profiter de la pente pour produire environ 775 300 kW/h d'électricité par an et qui sera revendue pour environ 72 000 euros.

Coût du projet financé par le service Eau-Assainissement du Pays Voironnais

Canalisations
1 043 204 €HT

Station de filtration
1 829 625 €HT

Turbines hydroélectriques
237 000 €HT

19/06 > 30/09

EXPOSITION Archéoanimaux : l'archéologue et l'animal

Musée archéologique du Lac de Paladru
Charavines

Le musée archéologique vous dévoile comment les ossements des animaux nous parlent de la vie des hommes qui vivaient là il y a plusieurs centaines d'années, au fil de cette exposition documentaire.

L'archéozoologue est un spécialiste qui étudie les restes des animaux trouvés lors d'une fouille archéologique. Il en tire une foule de connaissances sur la vie animale mais aussi sur l'histoire des hommes, et sur la relation de l'homme à l'animal. Cette exposition documentaire fait un focus sur les objets issus des animaux présentés dans les collections. Elle s'accompagne d'un parcours jeu, d'une rencontre avec une archéozoologue, Lamys Hachem, le dimanche 21 juin à 15 h et de jeux.

Ouvert tous les jours
de 14 h à 18 h.
Entrée gratuite.

> 20/06

RANDONNÉE SPECTACLE Mélodie ouvrière

Église de Paviot, Voiron - 16 h

Par la Compagnie de l'Âtre.
Une balade à pied accompagnée d'un guide à la découverte du patrimoine industriel de la vallée de la Morge suivie d'une lecture théâtralisée mise en espace et en voix.

Lucie Baud, militante syndicaliste de la soie du début du XX^e siècle a mené un combat sur les conditions de travail des femmes. C'est de cette mémoire et du travail conduit par l'historienne Michèle Perrot dont nous parlent les comédiennes.

Entrée gratuite.
Contact : 04 76 93 16 99

> 21/06

BALADE ANIMÉE Les choses de la nature

Devant l'église de Charnècles - de 10 h à 12 h

Tournez votre regard vers les choses de la nature à l'occasion de balades aux quatre saisons au plateau du bois vert à Charnècles.

Observer ce qui change au passage des saisons, lire un paysage, chercher d'anciennes traces agricoles, faire un croquis…

Renseignements :
Agora Peuple et Culture - 04 76 23 57 11

2015-2016 Le Grand **Angle**

Découvrez la saison !

La saison du Grand Angle vient de s'achever, mais rassurez-vous la pause sera de courte durée puisque le programme 2015-2016 est déjà là ! Découvrez ce que la rentrée vous réserve…

Cette année le Grand Angle fera la part belle au spectacle vivant sous toutes ses formes, de la chanson à l'humour en passant par la danse et le théâtre afin de vous proposer des instants uniques de plaisir à partager en famille ou entre amis, touchant tous les publics. La programmation sera dense et variée, portée par des artistes de talent, certains de renom, d'autres en devenir.

Le début de la saison commencera notamment sous le signe de l'humour avec en novembre la troupe du Jamel Comedy Club, suivi notamment d'Arnaud Tsamère, de Marc Jolivet, Stéphane Guillon…
Encore une fois, le théâtre aura la part belle. Avec le nouveau spectacle de la célèbre Emma le Clown, mais aussi avec la comédie de Laurent Ruquier « Je préfère qu'on reste amis » menée par Michèle Bernier et Frédéric Difenthal suivie en mars de « 30/40 Livingston » un gros succès au festival d'Avignon en 2014 avec Sergi Lopez ou encore l'adaptation de Pierre Palmade du célèbre « Père Noël est une ordure ».
Et si c'est la musique qui vous tente, vous n'aurez que l'embarras du choix, avec Michel Jonasz pour un piano-voix, les déjantés Fatals Picards, Michel Fugain, l'Orchestre des Pays de Savoie…
Pour les amateurs de danse, la saison sera particulièrement propice aux découvertes. Avec entre autres Mallandin Ballet Biarritz et ses pièces pour 20 danseurs, le Ballet National de New-Delhi.
Les plus jeunes seront également gâtés avec l'espiègle Aldebert, Circus Klezmer, Le Rêve d'Ariane avec le quatuor Alfama ou la subversive Barbe-Neige et les sept petits cochons dormants.

NOUVEAU
Programmation, tarifs, nouvelle carte Grand Angle et billetterie en ligne *(ouverture le 17 juin)* sur :
www.le-grand-angle.fr

Agenda & Culture en Pays Voironnais

SPECTACLE MUSICAL DÉAMBULATOIRE « Femme de soie, hommes de papier »

Samedi 27 juin, 17 h - Mairie de Massieu

Par la Grange et Compagnie. Saga d'une famille locale de 1870 à nos jours… *Un beau voyage dans le temps à la découverte de l'histoire et du patrimoine au rythme des chants et du jeu des comédiens.*

INFOS : 04 76 93 16 99

© Brigitte Dongois

THÉÂTRE EN PLEIN AIR « Klaxon, trompettes… et pétarades »

27 juin, 3, 4, 10 et 11 juillet - 20 h 30
Site du Tarantay à La Bâtie-Divisin

Représentations par la troupe amateur du Recugnot. Cette comédie drôle, satyrique, caustique, avec une intrigue rocambolesque, nous fait pétiller « la folie du pouvoir inversé ».

Apportez votre pique-nique sinon restauration sur place.
Tarifs : de 5 à 7 €. Gratuit - 7 ans.
INFOS : 06 99 36 45 06

Festivités - Fêtes vertes et or

Du 22 au 26 juin - Voiron

Parcourez Voiron au gré des saveurs liquoreuses…

Expo photo, conférence, visites guidées, concours de cocktails et de spécialités gastronomiques. Et pour finir la semaine en beauté, participez à la grande soirée festive du **vendredi 26 juin** *place Général-Leclerc : danses, concerts, Mamadeta, paëlla et tour humaine de Tarragone !*

INFOS : www.voiron.fr ■ www.paysvoironnais.info et aux caves de la Chartreuse

RANDONNÉE SPECTACLE MUSICAL

« Murmure » - Mardi 7 juillet à 14 h
Mairie Réaumont

Une balade pédestre contée et musicale avec acrobaties aériennes qui emmène les marcheurs loin, très loin… Avec la Compagnie du Théâtre des Chemins. La randonnée spectacle est aussi accompagnée par un naturaliste.

INFOS : 04 76 93 16 99

Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire se déroulera le mardi 30 juin à 19 h dans les locaux de la Communauté du Pays Voironnais.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais www.paysvoironnais.com, une semaine avant le jour de la réunion.

École de la 2e Chance

Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire, sans diplôme ni qualification qui vous permettent de trouver un emploi ?

L'E2C organise **une réunion d'information le lundi 6 juillet à 10 h 30** au 10 impasse Ruby à Voiron (ZA du Paviot). L'école est accessible en bus depuis la gare avec la ligne 1.

Pour en savoir plus : 04 76 29 03 03 et www.e2c38.fr

Formation salariés

> Découvrez la **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE) : le dispositif, les étapes et démarches, les certifications accessibles par la VAE ainsi que les financements lors d'une réunion d'information organisée mardi 7 juillet à 18 h dans les locaux du Pays Voironnais à Voiron.

Ces réunions ouvertes à tous sont accessibles sur inscription. À leurs issues, vous pourrez prendre rendez-vous afin de bénéficier d'une prestation individuelle, adaptée à vos besoins et à votre projet professionnel.

Pour en savoir plus : 04 76 93 17 18
ou www.emploi-paysvoironnais.org

Mobilité Internationale

Vous souhaitez vivre une expérience à l'étranger, acquérir des compétences linguistiques, trouver un emploi…

> Venez vous informer le jeudi 2 juillet à 9 h dans les locaux de la Maison de l'Emploi.

Pour plus d'informations :
Séverine Touré : 04 76 93 17 18

Démarchage abusif

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie met en garde le public contre le démarchage à domicile ou téléphonique conduit par des entreprises commerciales proposant des travaux d'économie d'énergie.

Afin de permettre aux particuliers de définir précisément leur projet de travaux d'économies d'énergie et d'opter pour la solution la plus adaptée à leur logement et à leur budget, le Pays Voironnais par le biais de l'AGEDEN propose des permanences d'information gratuites.

> Plus d'infos : 04 76 23 53 50
www.ageden38.org

LA LÉGUMERIE

Entièrement détruite le 10 mars dernier par un incendie aux causes encore indéterminées, la Légumerie qui venait à peine de commencer à fonctionner avait été contrainte d'arrêter son activité.

Afin de relancer son activité avant que le bâtiment soit reconstruit, une solution temporaire a été trouvée. L'atelier exploité par la société ABépluche sera installé dans les locaux des Abattoirs de Grenoble situés au Fontanil afin de permettre à la Légumerie de fournir les restaurants scolaires en légumes locaux dès la rentrée 2015.

Création d'entreprise

Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné ? La Communauté du Pays Voironnais organise des réunions d'information collectives :

> Le **jeudi 26 juin de 14 h à 17 h**,
Salle Start'Alp
34, rue Aristide Bergès - 38340 Voreppe.

Inscription obligatoire : 04 76 27 94 30
Nombre de places limité à 15 personnes.

Une seconde permanence (**2 jeudis par mois**) est proposée avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique sur le **micro-crédit** *(crédit destiné aux personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire).*

Pour s'inscrire : 0800 800 566 (gratuit depuis un poste fixe)
Plus d'informations : www.adie.org

Logement social

Vous recherchez un logement ? Vous êtes en attente d'une proposition de logement social ? Passez à l'action !

Le Pays Voironnais, les bailleurs sociaux et les communes, expérimentent la location active : les offres sont mises en ligne sur les sites des bailleurs. Vous pouvez déposer une candidature sur le logement de votre choix. Le bailleur étudiera les candidatures selon les critères réglementaires d'accès au logement social.

> **Pour candidater :**
www.pluralis-habitat.fr
www.opac38.fr
www.sdh.fr

ENTREPRENDRE en coopérative d'activités

La Coopérative d'emploi et d'activités Archipel accueille et renseigne toutes les personnes souhaitant développer une activité et bénéficier du groupement coopératif.
Archipel apporte aux porteurs de projets : un cadre juridique, un accompagnement, un accès à des ressources mutualisées et une structure administrative.

Pour toute demande d'information et pour obtenir un rendez-vous (sur le Parc d'activités de Centr'Alp) contacter le 04 57 38 01 65
ou archipel.cae@gmail.com

Bienvenue à…

Eurosports Diffusion, société spécialisée dans la confection et la vente de vêtements et accessoires de sports d'hiver va s'installer en septembre sur le Parc d'activités Centr'Alp 2 à proximité de Rossignol.

Cette entreprise de 16 salariés, regroupera ses activités administratives, de stockage et logistique, ainsi qu'un showroom dans un bâtiment de 3 500 m² dont la construction a démarré en mars 2015.
Cette installation participe au développement de la filière sport/loisirs/santé/bien-être du Pays Voironnais.

enDIRECT
n°232 Juin 2015
Pays Voironnais MAG

Permettre à tous de se loger

p 18
Construire de nouveaux logements ou remettre en marché les logements inoccupés ?

p 18
En Direct du Conseil Communautaire

p 14

DOSSIER

+ 350 habitants par an entre 2006 et 2011 sur le territoire, soit 0,4 % par an contre 0,9 % par an entre 1999 et 2006

20 % seulement des ménages peuvent acheter un logement neuf[2]

+ 32 % C'est l'augmentation du nombre de logements vacants de 2006 à 2011 *(source : INSEE)*

Permettre à tous de se loger
un enjeu majeur pour le Voironnais

Le PLH prévoit, sur 6 ans, la construction de 3 570 à 4 055 logements.
Pour permettre à chacun d'habiter et de rester sur le Pays Voironnais, elle doit s'accompagner d'une diversification de l'offre, et notamment d'un accroissement du parc locatif social et de logements abordables pour les ménages.

L'évolution récente du territoire montre que la dynamique démographique faiblit : plus de personnes quittent le territoire que de personnes s'y installent.
Compte tenu de la diminution de la taille des ménages[1] et de l'augmentation du coût du logement, le territoire ne propose pas assez de logements à un coût abordable.

Le maintien de la dynamique démographique du territoire est impératif à la fois pour sa santé économique, son équilibre social et générationnel, le bon fonctionnement de ses équipements et de ses services et donc la pérennité de son statut de pôle d'équilibre au sein de la Région Urbaine Grenobloise.

Seulement 20 % de l'ensemble des ménages[2] du Pays Voironnais ont désormais les ressources suffisantes pour acheter un logement neuf, dont le coût moyen au m² est de 2 850 €.
Par ailleurs, l'augmentation de la population se fait principalement dans les secteurs ruraux au détriment des pôles urbains et notamment de la ville-centre où se concentrent pourtant les équipements et services.

Dans ce contexte, lors de l'actualisation du Projet de Territoire du Pays Voironnais, **la relance du dynamisme démographique et le maintien de l'équilibre social et générationnel du territoire** ont été pointés comme l'un des 5 défis à relever ; avec deux leviers d'action : relancer la dynamique de construction dans les pôles urbains et proposer des logements à un coût abordable, et faciliter la remise en marché des logements vacants.

Avec son 3e PLH 2012-2017 *(Programme Local de l'Habitat)*, la Communauté dispose d'un outil pour mettre en œuvre sa politique de l'habitat et agir concrètement sur le logement. Zoom sur les actions en faveur de la construction et de la réhabilitation.

1- du fait de la décohabitation
2- des ménages sans apports propres ou aides particulières

> Construire

L'ambition est de proposer des logements avec différentes gammes de prix et fournir des solutions tout au long du parcours résidentiel des ménages. Cela implique une intervention publique forte avec notamment le développement du logement social et de l'aménagement des grands quartiers urbains où se concentrent en grande partie les enjeux du territoire en matière d'habitat.

> Renforcer la stratégie foncière en faveur de l'habitat

Grâce à son adhésion à l'EPFL *(Établissement Public Foncier Local)*, le Pays Voironnais s'est doté d'un outil permettant d'acheter des espaces identifiés comme stratégiques à court, moyen ou long termes pour accueillir de l'habitat. Il constitue ainsi des réserves et maîtrise les conditions financières d'aménagement des secteurs concernés. Depuis 2012, 6 espaces ont été identifiés et portés par l'EPFL, ce qui représente + de 9,5 millions d'euros d'acquisitions.

> Renforcer la maîtrise publique des opérations d'habitat

Pour veiller à la qualité des projets et au respect des objectifs du PLH, le Pays Voironnais renforce la maîtrise publique des opérations.
Pour l'aménagement des grands quartiers urbains *(DiverCité, Rossignol-République à Voiron)*, il a ainsi pris la compétence « opérations d'aménagement structurantes », pour lesquelles il prévoit aussi un soutien financier supplémentaire spécifique.
Pour d'autres opérations, le Pays Voironnais propose des services d'ingénierie aux communes afin de les accompagner dans la définition et la mise en œuvre de leur projet. Depuis 2012, 10 projets sont suivis par la Communauté.

2 940 logements vacants en 2011 sur le territoire, dont 1/3 est localisé à Voiron

> Optimiser l'aide intercommunale pour la production de logements publics

Le Pays Voironnais soutient financièrement la construction de logements publics, à hauteur de 1,4 million d'euros par an, pour faciliter notamment le développement d'une offre de logement abordable en termes de loyers. L'objectif fixé par le PLH est de produire environ 900 logements sociaux sur 6 ans.
Depuis 2012, 464 logements sociaux, financés par le Pays Voironnais, ont été construits ; et à ce jour, 477 sont financés et sortiront de terre d'ici 2017.

Réhabiliter c'est aussi…

Au-delà de l'enjeu de la performance énergétique de l'habitat, il s'agit également de lutter contre l'habitat indigne, améliorer la qualité du logement et du cadre de vie, et développer des logements adaptés au maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. La rénovation du parc privé prévoit également de développer une offre locative privée à loyer encadré.

DOSSIER SUITE

> Réhabiliter

En lien avec les objectifs de l'Agenda 21 et du Plan Climat, l'action du PLH en faveur de la réhabilitation vise notamment à maîtriser les charges et plus globalement la performance énergétique du bâti existant.

> Rénover les 4 principaux quartiers d'habitat social

Le Pays Voironnais va consacrer 18 millions d'euros jusqu'en 2024, aux côtés des bailleurs et des communes, pour restructurer les quartiers de: Bourg-Vieux à Voreppe, Champlong-les-Fleurs à Moirans, Baltiss et Brunetière à Voiron, qui concentrent des difficultés sociodémographiques, économiques et urbaines. Ils représentent 32 % de l'habitat social du Pays Voironnais et hébergent plus de 4 500 habitants.

> Réhabiliter le parc public au niveau thermique

En lien avec le Pays Voironnais, les bailleurs sociaux prévoient de réhabiliter 150 logements par an sur les autres quartiers d'habitat. L'objectif est de maîtriser les charges des locataires et réduire les gaz à effet de serre. 163 réhabilitations sont programmées en 2015.

> Soutenir la réhabilitation du parc privé

Le Pays Voironnais a lancé en 2013 un dispositif « Objectif Habitat Rénové », une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en partenariat avec l'ANAH *(Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)*, pour accompagner techniquement et soutenir financièrement les projets de réhabilitation dans le parc privé. Il y consacre 1,5 million d'euros au total sur 3 ans. Ce dispositif est également une réponse à l'objectif de réduction du nombre de logements vacants.

18 millions d'euros seront consacrés aux quartiers d'habitat social.

ILS L'ONT DIT…

« Pour permettre à l'ensemble des habitants du Pays Voironnais de se loger tout au long de leur vie et maintenir ainsi un équilibre social et générationnel sur le territoire, il est nécessaire de construire des logements à des coûts abordables. »

Alyne Motte,
Vice-Présidente à l'habitat, au Comité Local de l'Habitat et au logement d'urgence.

61 %
des logements vacants en Pays Voironnais datent de 1949.
(sources Majic)

CHIFFRES CLÉS

6,9%
du parc privé

Il s'agit de la part des logements vacants dans le parc privé sur le Pays Voironnais. Selon l'INSEE en 2011, il y avait 2 940 logements vacants dans le Pays Voironnais, dont 1 008 à Voiron. Un phénomène, en progression depuis 2006, et qui touche principalement des logements anciens, plutôt en centre-ville. Ces logements vacants sont soit des logements inadaptés en centre ancien car exigus, peu fonctionnels, avec un commerce au RDC rendant leur accès difficile, une absence de syndic ; soit des logements de grande taille - 40 % des logements vacants sont des T4 - construits entre 1950 et 1975 et qui consomment beaucoup d'énergie. Enfin, dans les communes rurales, la vacance touche principalement les anciennes masures.

Construire des logements pour tous est un des objectifs de la Communauté

> Il s'agit d'aider les propriétaires privés occupant leur logement pour réaliser des travaux liés aux économies d'énergie, au maintien à domicile, à la sécurité et au confort mais aussi pour lutter contre la précarité énergétique. Une enveloppe annuelle de 167 500 euros pendant 3 ans est prévue. À ce jour, 2 791 logements[3] ont bénéficié du dispositif.

> Des aides sont aussi accordées aux propriétaires bailleurs qui s'engagent à louer leur logement à un loyer moins élevé que le prix du marché pendant une durée déterminée. Les objectifs également poursuivis sont de lutter contre le logement insalubre et indigne… ainsi ces dossiers complexes peuvent représenter des volumes de travaux importants. L'aide s'élève à 3 000 euros si le logement ne nécessite pas de travaux.
Une enveloppe annuelle de 200 000 euros pendant 3 ans est prévue. Depuis 2012, 15 logements sont concernés.

> La Communauté accompagne également la rénovation énergétique des copropriétés.
Depuis 2013, 15 copropriétés *(soit 567 logements)* sont accompagnées par la collectivité. Parmi celles-ci, 4 copropriétés situées sur Rives et Voiron ont voté des travaux d'amélioration thermique pour un montant total de 1,1 million d'euros. Outre l'accompagnement technique qu'apporte la collectivité aux copropriétaires, des aides financières sont attribuées parmi lesquelles une aide de la collectivité de 3 000 euros maximum par logement.

3- Bilan PLH depuis 2012

CE QUI FAIT DÉBAT

Construire des logements nouveaux ou remettre en marché les logements inoccupés ?

Le maintien d'une bonne dynamique démographique est essentiel au bon fonctionnement du Pays Voironnais : il conditionne l'équilibre social et générationnel du territoire mais aussi, en partie, sa santé économique et le bon fonctionnement de son parc d'équipements et de services.

Entre 2006 et 2011, la population du territoire n'a que très faiblement augmenté *(+ 0,4 % par an)* et son solde migratoire *(différence entre ceux qui sont venus habiter dans le territoire et ceux qui en sont partis)* est désormais négatif. Le phénomène est davantage marqué dans les parties urbaines du territoire et notamment à Voiron qui entre 2006 et 2011 a vu sa population totale baisser au rythme de 1,1 % par an[1].

Pour soutenir sa dynamique démographique et éviter de perdre de la population, le Pays Voironnais se voit contraint de proposer toujours plus de logements à un coût d'achat et de location correspondant aux capacités financières des ménages. L'effort à consentir est d'autant plus important que le Pays Voironnais, comme tous les territoires, doit composer avec le phénomène de décohabitation : compte tenu de la baisse continue de la taille des ménages il faut un nombre sans cesse supérieur d'habitations pour loger le même nombre de personnes[2]. C'est ce qui explique qu'une commune peut continuer à construire des nouveaux logements… tout en voyant sa population diminuer.

Mais alors que le territoire a sans cesse besoin de logements supplémentaires, on constate que le volume de logements vacants ne cesse d'augmenter. Le Pays Voironnais recense ainsi 2 940 logements vacants, dont 1/3 est localisé à Voiron. La remise en marché des logements non occupés apparaît donc comme la première solution pour relancer la dynamique démographique. La difficulté réside dans les leviers à disposition de la puissance publique pour forcer les propriétaires à remettre en marché des logements souvent dégradés. Dans la réalité, on s'aperçoit que ces leviers sont relativement limités et que le volume de logements vacants qu'il est possible de remettre en marché chaque année est insuffisant au regard du nombre total de nouveaux logements à proposer pour stabiliser la population. C'est pourquoi, la Communauté, parallèlement à sa politique concernant les logements vacants continue à soutenir la dynamique de construction de logements nouveaux notamment au travers du développement du logement social.

1- Source INSEE
2- En 1968, avec 1 000 habitations, on logeait 2 900 personnes à Voiron. Avec ces mêmes 1 000 habitations on n'en loge plus que 2 000 aujourd'hui (source INSEE).

en DIRECT du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Décisions des élus de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais présentées par commissions thématiques

Commission Aménagement du territoire, Urbanisme et Logement

Logement d'insertion

Dans le cadre de sa convention avec l'association « Un toit pour tous » dont l'objectif est de développer des logements d'insertion à destination des ménages très modestes, le Pays Voironnais a décidé d'acquérir un appartement en duplex de 100 m² pour un montant de 125 000 €. Situé en centre-ville de Tullins, ce logement permettra de créer un T2 et un T3. L'association « Un toit pour tous » bénéficiera d'un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, sera chargée des travaux de rénovation et assurera la gestion immobilière. En contrepartie, l'association réglera une redevance unique de 62 500 €. Une subvention sera également demandée au Conseil Régional dans le cadre du soutien à l'acquisition de logements sociaux.

Commission Organisation de la Mobilité

Pôle hospitalier

Le projet de pôle hospitalier public-privé qui sera implanté à Voiron dans le secteur dit « des Marteaux » se poursuit. Dans ce cadre, une voirie d'intérêt communautaire reliant l'avenue du 8 mai 1945 et l'avenue de Verdun à la rocade ouest sera construite par la Communauté du Pays Voironnais et le Conseil départemental de l'Isère. Ce projet de voirie a fait l'objet d'une concertation préalable. Le bilan de la concertation ainsi que l'avant-projet ont été validés. Par ailleurs, une procédure de Déclaration d'Utilité Publique va être lancée. Le démarrage des travaux pourrait intervenir au cours du premier trimestre 2017.

Commission Culture, Patrimoine culturel, Équipements sportifs

Réseau Médiathèques

Suite à la validation de la création d'un réseau de lecture publique sur le territoire, un plan de financement a été adopté afin de permettre dans un premier temps la mise en place d'un réseau informatique commun.
Ce projet d'un coût global de 350 000 € sera financé à hauteur de 37 000 € par le Pays Voironnais et de 33 000 € par les communes, le reste étant financé par la Région, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et le Conseil départemental de l'Isère.

à votre SERVICE
n°232 Juin 2015
Pays Voironnais MAG

Quelques gestes pour préserver notre cadre de vie

p 20

MOBILITÉ

Abonnement au parking des Tisserands

p 22

Transport scolaire : fin prêts pour la rentrée !

p 23

MOBILITÉ

Abonnement parking des Tisserands

À compter du 1er septembre 2015, le tarif des abonnements au parking des Tisserands pour les abonnés du TER va changer. Explications.

28 €/mois*

C'est le coût d'un abonnement mensuel de transport en commun du Pays Voironnais

** Tarif tout public avec un quotient familial supérieur à 810, applicable au 1er septembre 2015*

Créé en 2009 par la Ville de Voiron, situé dans le quartier DiverCité, en centre-ville de Voiron et à proximité du pôle d'échanges, le parking des Tisserands propose 471 places de stationnement, dont 270 places[1] pour les usagers réguliers du TER.

La Ville de Voiron et le Pays Voironnais ont alors souhaité proposer des tarifs attractifs pour encourager l'usage du train. Aujourd'hui, le parking est ainsi davantage utilisé comme un parking de rabattement par les usagers du train, que pour du stationnement urbain, de proximité par les habitants, contrairement à sa vocation initiale. Le parking des Tisserands connaît un taux d'occupation de 80 %. La Ville de Voiron étant attentive à maintenir voire à développer l'offre de parking en lien avec l'activité commerciale, les élus ont souhaité encourager l'utilisation du parking des Tisserands pour du stationnement de proximité et inciter les habitants à utiliser des modes alternatifs à la voiture individuelle pour accéder à la gare *(covoiturage, transport collectif, vélo, marche à pied).* D'autant que pour accéder au train, la Communauté du Pays Voironnais propose et développe d'autres parkings de rabattement : à Rives, Tullins, Réaumont et demain à Moirans et Voreppe.

Pour ce faire, ils ont décidé des évolutions de tarifs d'abonnement soit : **40 euros par mois pour les abonnés du TER, l'équivalent de 2 euros par jour, à compter du 1er septembre 2015**.
Un tarif qui reste malgré tout inférieur à l'abonnement classique qui s'élève à 60 euros par mois.

1- actuellement

EMPLOI ET FORMATION

Évolution professionnelle
Et pourquoi pas vous ?

Salariés ou chef d'entreprise, la **Maison de l'Emploi** peut répondre à vos besoins

Parce qu'aujourd'hui la vie professionnelle est synonyme de changements, d'adaptation à un environnement en permanente mutation, l'évolution professionnelle par la formation, la validation des acquis, la création d'entreprise ou la reconversion est un élément clé pour sécuriser le parcours des salariés.
La Maison de l'Emploi et de la Formation est à votre disposition pour vous guider dans votre projet, en faisant le point sur votre parcours et vos compétences, sur vos souhaits d'évolution professionnelle et vous accompagne au long de toutes les étapes à franchir en faisant le lien avec les différents interlocuteurs *(financeurs, centres de formations…).*
Que vous soyez salariés ou chef d'entreprise attentif aux souhaits de progression de vos employés, la Maison de l'Emploi peut répondre à vos besoins.

4ES TROPHÉES DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Votre expérience nous intéresse !

- Salariés, travailleurs indépendants, demandeurs d'emploi, **vous avez évolué professionnellement, vous avez changé de métier ou de secteur d'activité, vous avez créé votre activité…**
- Dirigeant d'entreprise, en charge des ressources humaines ou responsable de formation, **vous avez mis en place des actions favorisant l'évolution professionnelle de vos salariés.**

CANDIDATEZ jusqu'au 10 juillet
Retirez un dossier à la Maison de l'Emploi ou téléchargez-le sur www.emploi-paysvoironnais.org, *rubrique Trophées de l'Évolution professionnelle*

INFOS 04 76 93 17 18

REMISE DES TROPHÉES
le 9 octobre 2015 *dans le cadre des « Rencontres de l'évolution professionnelle ».*

PORTRAIT d'agent

« Donner une vision de tous les moyens de transport à disposition sur notre territoire et aider l'usager à choisir le plus adapté à ses besoins »

Informer, conseiller les usagers sur tous les aspects de la mobilité et des déplacements, c'est le quotidien d'Isabelle Betti Dos Santos à la Gare routière de Voiron.

Isabelle Betti Dos Santos
Conseillère en mobilité à la Gare routière

Pour Isabelle la vie professionnelle avant le service Transport n'a pas été un long fleuve tranquille car elle a occupé de multiples emplois dans des secteurs aussi variés que l'industrie pharmaceutique, cosmétique, la grande distribution mais aussi l'immobilier avant de s'installer en Pays Voironnais il y a maintenant dix ans.

« Je suis entrée au service Transport un peu par hasard par le biais de la Maison de l'Emploi. Jusqu'alors j'avais toujours travaillé dans le secteur privé et je ne connaissais les transports en commun qu'en tant qu'utilisatrice puisque je vivais en région parisienne et qu'ils sont un élément indispensable du quotidien » explique Isabelle.

Depuis son arrivée il y a dix ans, l'offre de transport sur le territoire s'est considérablement développée. *« J'ai connu de nombreuses évolutions dans mon travail : on est passé de la vente de coupons de transport à la carte OùRA! en passant par l'arrivée de l'autopartage ! Ces évolutions font la richesse de mon travail d'aujourd'hui. Nous sommes quatre à la Gare routière et nous occupons tous les postes. L'accueil physique et téléphonique des usagers, la vente de titres, les informations sur l'autopartage, le covoiturage, les parkings-relais, les consignes vélo, mais aussi le Transport À la Demande, les interventions sur le distributeur automatique… Aujourd'hui mon travail est loin de se limiter à la vente, j'ai un rôle global de conseil en mobilité. Donner une vision de tous les moyens de transport à disposition sur notre territoire et aider l'usager à choisir le plus adapté à ses besoins. Cette évolution dans mon métier m'a permis de progresser professionnellement. »*

Souriante, à l'écoute, le sens de l'accueil semble être une seconde nature chez Isabelle. *« Mon métier est très varié, du coup je ne ressens pas la routine. Il y a beaucoup de contacts et la plupart des gens que nous recevons sont sympathiques. Et si je suis confrontée à des mécontents je réponds avec professionnalisme, l'expérience me permet de prendre du recul. Et quand j'ai besoin d'aide, d'un complément d'information, je sais que je peux compter sur le reste de l'équipe du service Transport à laquelle je me sens totalement intégrée même si nous ne travaillons pas sur le même site ! »*

DÉPLACEMENTS

Partez en vacances avec l'esprit tranquille : vous pouvez dès maintenant abonner vos enfants au transport scolaire pour la rentrée 2015-2016 ! Mode d'emploi.

TRANSPORT SCOLAIRE

Fin prêts pour la rentrée !

> L'abonnement des - 26 ans

Cet abonnement permet aux moins de 26 ans de circuler de façon illimitée sur toutes les lignes du réseau du Pays Voironnais à l'intérieur du Pays Voironnais *(y compris Transisère)*. Le tarif est calculé selon le quotient familial *(QF)* et varie de 3 à 8 € par mois et de 27 à 70 € par an.

> Si votre enfant a déjà sa carte OùRA! vous pouvez déjà acheter son abonnement.

> Si votre enfant n'a jamais emprunté le réseau de transports du pays Voironnais et ne possède par de carte OùRA! :

Valable 5 ans, cette carte personnelle qui coûte 5 €, permet de charger les titres de transport du Pays Voironnais et des réseaux partenaires *(TER, Transisère…)*.

Le formulaire de demande d'abonnement est à retirer au moment de l'inscription directement auprès de l'établissement. Vous pouvez aussi le télécharger sur www.paysvoironnais.com.

Pour les élèves de maternelle ou voyageant en train : contacter l'établissement scolaire pour retirer le formulaire qui sera à rendre avant le 1er ou le 6 juillet.

Une fois complété, vous devrez le renvoyer avec une photo **au plus tard le 6 juillet** au service Transport. La carte vous sera envoyée à votre domicile courant juillet/août et vous permettra d'acheter le titre de transport dans les différents points de vente ou en ligne sur notre site.
Si vous faites votre demande **après le 6 juillet**, rendez-vous avec les pièces demandées en Gare routière de Voiron.

> Acheter l'abonnement

> Si votre quotient familial est supérieur à 640 ou si votre enfant a moins de 11 ans : vous pouvez acheter son abonnement dès à présent sans autres formalités.

> Si votre quotient familial est inférieur à 640 : pour bénéficier d'une réduction, rendez-vous en Gare routière de Voiron *(située 4 avenue des Frères Tardy)* avec votre attestation CAF ou MSA de moins de 3 mois ou à défaut votre dernier avis d'imposition et une copie du livret de famille ou votre numéro d'allocataire CAF.

TRANSPORT SCOLAIRE : QUI FAIT QUOI ?

> *Votre enfant habite et est scolarisé dans le Pays Voironnais*, il dépend du réseau Pays Voironnais.

> *Votre enfant habite et/ou et scolarisé hors Pays Voironnais*, il dépend du Conseil départemental. Dans ce cas, contacter le 0820 08 38 38.

FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO

Dimanche 21 juin et 14 juillet !

Le 21 juin, lors de la Fête de la musique, les lignes 1, 2 et 3 de Voiron et Coublevie circuleront gratuitement de 18 h à minuit (bus toutes les heures ou toutes les 45 min).

Le 14 juillet les mêmes lignes fonctionneront gratuitement en nocturne et desserviront le Domaine de la Brunerie.

Les horaires sont sur www.paysvoironnais.com et aux points d'arrêt.

PRÉVENTION

Quelques gestes pour préserver notre cadre de vie

Jusqu'au 26 juin, le Pays Voironnais en partenariat avec les écoles et la Ville de Moirans vous invite à préserver l'environnement. Suivez le guide…

À ne pas manquer !

> Atelier cuisine anti-gaspi

LUNDI 15 JUIN DE 18 H À 20 H

Un bon moyen d'apprendre de nouvelles recettes et de partager des astuces en préparant de bons petits plats en toute convivialité !

> GRATUIT SUR INSCRIPTION
04 76 55 02 66

> Fête champêtre

SAMEDI 20 JUIN DE 11 H À 17 H

Au programme : démonstration concrète du recyclage des briques alimentaires, jeux, lombricompostage…

Vous voulez en savoir plus sur la prévention, le tri et le recyclage des déchets, alors rendez-vous à la MJC de Moirans, dans le parc du Vergeron.
Sur place découvrez les bons gestes de tri, mais aussi les habitudes quotidiennes à adopter à la maison, au jardin, en faisant ses courses pour économiser les ressources mais aussi votre porte-monnaie !

Et si vous souhaitez plus d'explications, un ambassadeur du tri vous accueille lors d'une **visite guidée** d'une exposition du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Découvrez également les créations originales conçues à partir de déchets des enfants des écoles Gérard Philippe, Paul Eluard et Simone Veil. Laissez vous surprendre par leur inventivité !

EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF - EN BREF

Déchèteries

TULLINS
Depuis le 1er juin, le contrôle d'accès est opérationnel. Pour entrer, les véhicules doivent avoir été préalablement inscrits.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Remplir le formulaire d'inscription disponible :

> en téléchargement sur www.paysvoironnais.com
> à la Mairie de Tullins, à l'accueil du Centre Technique de Coublevie ou à la déchèterie.

Une fois complété, le transmettre à :

> inscription.decheterie@paysvoironnais.com
> par courrier ou à l'accueil du Centre Technique de Coublevie
> en main propre à la déchèterie concernée

En savoir plus sur les modalités :
0 800 508 892
ou **www.paysvoironnais.com**

RIVES
Les jours d'ouverture ont changé : mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30/18 h 30. Samedi : 8 h 30 - 12 h/13 h - 18 h.

Devenez guide composteur

Vous souhaitez améliorer vos connaissances sur le compostage, participer à la mise en place d'un site de compostage, promouvoir le réemploi des déchets de jardin…

RENDEZ-VOUS **SAMEDI 27 JUIN DE 9 h À 17 h**
à l'association Le Rigodon, 24 rue Sermorens à Voiron

Sur inscription : ***04 76 34 74 85***

CULTURE & PATRIMOINE

musée de France

archéoanimaux

SAISON 2015

MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

Tous les jours de 14 h à 18 h

TÉL. 04 76 55 77 47 • www.museelacdepaladru.fr

Inrap · RhôneAlpes Région · isère LE DÉPARTEMENT www.isere.fr · l'Europe s'engage en Rhône-Alpes · Haravines · Pays Voironnais Communauté du Pays Voironnais · Ville de VOIRON

©Mon Dieu! Grenoble. Photos : Pays Voironnais, Studio SCCV, X droits réservés.